



*Présidente : Jacqueline RABIC  
134 avenue de Malakoff  
75116 Paris*

## **Rapport d'activités (juillet 2020-juillet 2021)**

### Composition de l'association

- Désignation de Mme Marie Lecomte au titre du CNPMMEM en qualité de suppléante de M. Thierry Quemener (collège « maritime ») pour l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration ;
- Démission de Mme Laurie Durand au titre du CDPMMEM 17 en qualité de suppléante de M. Eric Blanc (collège « maritime ») pour l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration (en attente de courrier officiel);

### Fonctionnement de l'association

- Participation du groupe de travail sur l'évolution de l'encadrement technique et scientifique du programme de repeuplement de l'anguille en France ;
- Déplacement sur site pour assister à une opération de repeuplement et rencontrer les acteurs et porteurs de projets ;
- Participation aux réunions de la CMEA du CNPMMEM, du CONAPPED, du Groupe de travail colloque UICN, du comité de sélection de l'Appel à projet repeuplement 2021, ...

### Repeuplement

- ARA France partenaire technique et financier de 7 projets réalisés entre janvier et avril 2021 dans le cadre de l'appel à projet « repeuplement 2020/2021 » ;
- 3 437 kg de civelles alevinées dans les bassins hydrographiques français ;
- Atteinte des objectifs du PGA pour 2020 en termes de repeuplement en France (7,22% de la production civelière française).

### Financements

- Maintien de la cotisation 2021 des membres adhérents à 100€ minimum ;
- Maintien de 2 catégories de contributeurs à ARA France pour 2021 : les pêcheurs de civelles et les pêcheurs d'anguilles jaunes et/ou argentées ;
- Maintien de la contribution professionnelle civelière 2021 à 100 € ;
- Maintien de la contribution professionnelle anguille jaune et anguille argentée 2021 à 85€ (hors marins pêcheurs de Méditerranée) ;
- Financement de 2% du programme de repeuplement 2020/2021 à travers des partenariats financiers avec les organisations professionnelles qui portent des projets ;
  - Subvention reçu de la part d'EDF pour la communication de l'action d'ARA France sur l'année 2020 ;
- Convention en cours pour le financement de l'action d'ARA France par la DEB pour ses missions d'assistance technique au programme de repeuplement de l'anguille en France pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020 ;
- Convention en cours pour une subvention pluriannuelle pour le financement de l'action d'ARA France par la DPMA pour un cycle de trois ans (2018/2019/2020) ;

- la Sollicitation pour la subvention annuelle pour le financement de l'action d'ARA France par DEB pour ses missions d'assistance technique au programme de repeuplement de l'anguille en France pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021.
- Convention en cours pour une subvention pluriannuelle pour le financement de l'action d'ARA France par la DPMA pour un cycle de trois ans (2021/2022/2023) ;

### Communication

- Entre février et avril plusieurs articles de presses, interviews et vidéos ont mis en avant le repeuplement en France ;
- Adhésion à la Société Franco-Japonaise d'Océanographie ;
- Diffusion auprès des partenaires et administration de la plaquette ARA France.
- Refonte du site internet d'ARA France suite au changement d'hébergement OVH.
- Travail sur l'intervention conjointe CNPMM/CONAPPED/ARA France pour le colloque UICN.